

Habitat indigne. B. Hamon leur a ouvert son bureau

Éric Rannou

Hier matin, l'Association de lutte contre l'habitat indigne (Alchi) a été reçue par Bernard Hamon, président de Guingamp Communauté.

Cette association, qui défend les locataires, l'a sensibilisé à son combat contre les abus des propriétaires.

Depuis trois ans, Alchi a comptabilisé 36 dossiers pour des logements indignes.

Sur la table, Alexandre Friquet et Jean-Luc Galonnier, trésorier et négociateur d'Alchi (Association de lutte contre l'habitat indigne), étalent les dossiers qu'ils ont présentés à Bernard Hamon, président de Guingamp Communauté. « On voulait lui montrer les problèmes que rencontrent les locataires. C'est le premier élu qui nous reçoit en trois ans », précisent-ils.

Hier matin, pendant une heure, le président communautaire les a écoutés. « C'est un élu qui a l'intention de faire changer les choses. On lui a dressé le tableau de ce qui se passait. Il n'en revenait pas », ajoute le duo.

Manque de transparence ?

Absence de ventilation permanen-



te, problèmes d'humidité et d'infiltration dans une salle de bain, mauvais état des menuiseries, non-conformité de l'installation électrique... Les quatre dossiers présentés à Bernard Hamon sont pointés du doigt par l'Agence régionale de santé (ARS). Jean-Luc Galonnier et Alexandre Friquet espèrent que Bernard Hamon « relayera » leur combat pour « faire avancer les choses ».

Les deux bénévoles d'Alchi ont également demandé au président communautaire qu'il s'intéresse au Comité de lutte contre l'habitat indigne. Pour eux, cette instance manquerait de « transparence ». « Bernard Hamon nous a dit que sa porte nous était grande ouverte. » Les deux représentants d'Alchi ont invité Bernard Hamon à participer

à un rassemblement qu'ils organisent le 13 juin devant le Conseil général des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc, de 11 h à 12 h. « Le règlement sanitaire départemental n'est pas respecté », dénonce Jean-Luc Galonnier.

Les lacunes du système

Pour lui, la Caf verserait trop facilement les APL sans vérifier l'état des logements. « On veut également un renforcement juridique de l'Agence régionale de santé. » En trois ans d'existence, cette association a planché sur 36 dossiers. « On met en avant les lacunes du système. Alchi est la seule association de défense des locataires entièrement gratuite dans le département et peut-être même en France », conclut Jean-Luc Galonnier.